



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Islande

Question écrite n° 100008

Texte de la question

M. Gilbert Le Bris interroge Mme la ministre de la défense sur les initiatives qu'entend prendre la France pour répondre au souhait émis par l'Islande de voir l'Union européenne combler le désengagement militaire américain dans son pays. En effet, des actions comme le développement de la coopération entre la marine nationale et ce pays pour le sauvetage en mer, ainsi que pour assurer la défense aérienne de l'Atlantique Nord pourraient judicieusement être entreprises. Il lui demande donc de lui faire connaître les points abordés lors des rencontres qui ont eu lieu sur ce dossier et les mesures que la France envisage de prendre à l'égard de l'Islande. - Question transmise à M. le ministre des affaires étrangères.

Texte de la réponse

Les États-Unis ont annoncé, le 15 mars 2006, le retrait de leurs éléments militaires terrestres et aériens de la base de Keflavik, à la date du 1er septembre dernier. À ce stade, la volonté islandaise est de continuer à traiter l'avenir de sa défense au plan bilatéral avec les États-Unis, ce qui implique une révision de l'accord de défense de 1951 qui lie les deux États. Les négociations se poursuivent pour l'heure et les États-Unis travaillent à l'élaboration d'un plan pour une nouvelle défense de l'Islande. Faute d'un accord, il est possible que le gouvernement islandais cherche une solution alternative au sein de l'OTAN, mais pas au sein de l'Union européenne dont elle n'est pas membre. Lors de son entretien avec M. Douste-Blazy, le 21 mars 2006 à Paris, le ministre islandais des affaires étrangères, M. Geir Haarde, a reçu l'assurance que la France examinerait dans un esprit positif la demande islandaise auprès de l'OTAN, au cas où ce scénario devrait se réaliser.

Données clés

Auteur : [M. Gilbert Le Bris](#)

Circonscription : Finistère (8^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100008

Rubrique : Relations internationales

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 juillet 2006, page 7426

Réponse publiée le : 19 septembre 2006, page 9792